

MONTROUGE • CÔTÉ CULTURE

- RÉGLEMENT DE PARTICIPATION -

# Art en fête



— THÈME —  
*Vivant(s)*



MONTROUGE  
HAUTS-DE-SEINE

# Art en fête

**EST UNE EXPOSITION ORGANISÉE PAR LA VILLE DE MONTROUGE  
POUR LES ARTISTES PROFESSIONNELS OU AMATEURS RÉSIDANT À MONTROUGE  
ET DONT LA PRATIQUE S'ORIENTE VERS LES ARTS PLASTIQUES OU L'ARTISANAT.**

**CE RENDEZ-VOUS EST DEVENU L'UN DES MOMENTS PHARES  
DE LA SAISON CULTURELLE DE LA VILLE DE MONTROUGE.**

Les exposants ont la possibilité d'investir avec leurs oeuvres la Salle Ginoux du Beffroi pour une durée de sept jours, au sein d'une scénographie conçue par l'équipe du Service Arts Plastiques qui veillera à ce que l'espace d'exposition accordé à chaque exposant soit équitablement réparti.  
L'édition 2024 de l'exposition Art en fête sera placée sous le thème suivant : « Vivant(s) » (optionnel).

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour que votre participation soit validée, vous devrez :

- **compléter le formulaire sur le site de la ville**
- ou**
- **envoyer la fiche d'inscription 2024 dûment complétée avant minuit dimanche 10 novembre 2024 par :**

> **envoi postal (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse :**

Ville de Montrouge, Service culturel / art en fête  
43, avenue de la République, 92120 Montrouge.

> **courrier électronique à l'adresse mail :** [expositions@ville-montrouge.fr](mailto:expositions@ville-montrouge.fr)

> **dépôt à l'accueil de l'Hôtel de Ville :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30



Le règlement des frais de participation de **26,19 €** se fera uniquement par chèque à l'ordre du Trésor Public lors du dépôt de l'œuvre (sont exclus du paiement les membres des associations).

**À noter :** votre inscription ne pourra être finalisée et confirmée qu'après le dépôt du chèque dûment complété et signé.

# • INFORMATIONS •

## • HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EXPOSITION

- L'exposition restera ouverte tous les jours **de 12h00 à 19h00 du samedi 14 décembre au samedi 21 décembre 2024.**
- Le gardiennage et la médiation devront être garantis par les artistes eux-mêmes pendant toute la durée de l'exposition.

## • PROPOSITIONS DES ŒUVRES

- Pour l'édition 2024, chaque participant pourra exposer une œuvre (à ce titre, les polyptyques ne seront pas acceptés).
- Chaque artiste dispose d'une surface maximale d'exposition de 1,50 m (hauteur) x 1,50 m (largeur).
- Si le participant présente une sculpture, il aura la possibilité de disposer d'un socle (socles fournis par la Ville selon les disponibilités).

## • DÉPÔT ET RETRAIT DES ŒUVRES

- **Dépôt :**  
**Dimanche 8 décembre 2024** : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, au Beffroi  
**Lundi 9 décembre 2024** : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, au Beffroi.
- **Retrait :**  
**Dimanche 22 décembre 2024** : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, au Beffroi.

## • ACCROCHAGE

- Les œuvres devront être prêtes à être accrochées. Elles devront donc comporter un système de fixation, le nom de l'artiste, le titre et également une mention indiquant si elles font partie du thème « Vivant(s) ».
- L'accrochage des œuvres sera effectué par une équipe de professionnels sous la supervision des chargées d'expositions du Service Culturel.
- Le Service Culturel n'est pas responsable de la dégradation des œuvres et les frais d'assurance sont à la charge de l'exposant.
- L'accueil de l'exposition est assuré par les exposants.
- Les artistes s'engagent à respecter les dates de dépôt et de retrait des œuvres.

## • PRIX

- Pour l'édition Art en fête 2024, deux prix seront remis aux artistes suite aux votes des visiteurs de l'exposition.
- **Le Prix Spécial « Vivant(s) »** sera décerné à un artiste parmi les participants au thème et sera remis le soir du vernissage.
- **Le Prix du Public** sera décerné à un artiste de la section générale et remis lors de l'édition Art en fête 2024.

## • VERNISSAGE

- Le vernissage aura lieu **vendredi 13 décembre 2024 à partir de 18h.**



# Art *en fête*

## CONTACT

Ville de Montrouge  
– Service Arts Plastiques –  
[expositions@ville-montrouge.fr](mailto:expositions@ville-montrouge.fr)

